



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 23 avril 2009

Lancement de l'opération

« La pêche de nos ports »

Les enseignes du Commerce et de la Distribution animent leurs rayons marée pour faire connaître la variété des produits et les métiers de la filière pêche

Les enseignes du Commerce et de la Distribution avec le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM) et les Coopératives Maritimes Etaploises (CME) mettent en place des animations magasins autour des produits de la marée.

Ces actions « La pêche de nos ports » se déclineront tout d'abord dans la région Nord durant les week-ends du 24-25 avril et 2 mai : elles vont concerner 13 magasins des enseignes Auchan, Carrefour, Casino, Cora et Match.

A l'occasion de ces animations, des pêcheurs de la région de Boulogne, appuyés par les équipes des rayons marées, viendront présenter aux consommateurs :

- la variété et la saisonnalité des produits de la pêche des ports français,
- les métiers de la filière pêche.

Ces animations ont pour objectif de faire découvrir la grande diversité des produits de la pêche française et leur saisonnalité. Des poissons de saison comme *la sole, le merlan, le maquereau ou le lieu noir* vont donc trouver une place de choix sur les étals durant ces animations. Au travers des conseils des professionnels, les clients pourront également appréhender l'utilisation culinaire de ces produits.

Ces animations seront ensuite déclinées dans le Val de Loire durant la première quinzaine de juin et dans la Vallée du Rhône fin septembre.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53